



Face aux cyberattaques,
votre collectivité
mérite une meilleure
solution !



Ma collectivité est-elle bien préparée face au risque numérique ?

Avec le processus de digitalisation des collectivités qui s'accélère, les cyberattaques s'intensifient. Il est donc impératif de mettre en place des stratégies et des outils performants afin de renforcer la protection des données au sein des collectivités.



Pourquoi se protéger contre ce risque ?

- > Les collectivités locales constituent la **2^e catégorie de victime** la plus affectée par des attaques
- > **23 %** des attaques par rançongiciel ont visé des collectivités en 2022

Sources : <https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2023-CTI-001.pdf>

Les données sont aujourd'hui le « trésor » des collectivités et administrations, d'ailleurs très convoité. Il est nécessaire d'adopter des stratégies de prévention des risques et de protection.

Anne Rinnert

Responsable nationale Éthique publique au CNFPT



SMACL Assurances a créé un partenariat avec deux acteurs experts pour vous proposer une offre en adéquation avec vos besoins.

Solution prévention

CNPP est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques : plus de 60 ans d'expérience, des équipes pluridisciplinaires, des moyens techniques et pédagogiques, etc.



Une démarche globale avec des solutions adaptées



DIAGNOSTIC CYBER

- Identifier les risques
- Prioriser les points à corriger
- Mettre en place un plan d'action opérationnel



SENSIBILISATION CYBER

- Module e-learning pour sensibiliser vos agents



MON RSSI

- RSSI à la demande selon les besoins de la collectivité
- Intervention immédiate en gestion de crise

Solution assurance

Hiscox, acteur leader dans l'assurance des risques informatiques : une expérience de 30 ans dans le domaine des risques liés aux technologies de l'information.



Une offre assurantielle dédiée à vos risques numériques



L'ASSISTANCE

En cas d'incident, des spécialistes sont mobilisés pour gérer* la globalité de la crise : experts informatique, avocats, etc.



LES COÛTS* OPÉRATIONNELS

Suite à un cyber incident, prise en charge des différents frais comme les coûts de pertes d'exploitation.



LA PRÉVENTION

De nombreux services préventifs et des formations proposées selon la taille de votre organisation.



LA RESPONSABILITÉ

Les conséquences pécuniaires* (réclamations, sanctions de la CNIL) de la responsabilité de la collectivité sont prises en charge.

* Selon les conditions et limites prévues au contrat.

Offre réservée aux villes de plus de 5 000 habitants et aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants.



Pour plus d'informations, contactez **votre** inspecteur SMACL Assurances en région.



« Cyberattaques : quelles responsabilités pour les collectivités, les agents et les élus ? »

← Consulter l'article

Distribué par SMACL ASSURANCES SA - Société anonyme au capital de 260 071 379,48 € - entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 833 817 224. 141, avenue Salvador-Allende - 79000 NIORT.

La solution prévention est en partenariat avec CNPP - Société à responsabilité limitée au capital de 8 500 000 €. Route de La Chapelle Réanville - CS 22265 - 27950 SAINT-MARCEL - Tél. 02 32 53 64 00.

La solution assurance est assurée par HISCOX SA France - Capital social : 59 730 000 € - RCS Paris n° 833 546 989 - TVA Intracommunautaire n° FR88833546989. 38, avenue de l'opéra - 75002 PARIS - hiscox.info@hiscox.fr - Tél. 01 53 21 82 82.

03/2023 - Conception : Direction de la marque et de la communication SMACL Assurances. Crédit photo : Gettyimages.

